

Réf: Dossier 470490

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE ALIMA ELIORA CHANCE » en abrégé « A.E.C »

Siège Abidjan Yopougon Niangon Sud Est, non loin de la banque BICICI, Lot 498, Ilot 34, Lot 498, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/2025 , et enregistrés au CEPICI le 11/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE ALIMA ELIORA CHANCE » en abrégé « A.E.C »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :

Élagage

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon Niangon Sud Est, non loin de la banque BICICI, Lot 498, Ilot 34, Lot 498, Ilot 34

Dirigeant(s) Mme DIOMANDE AMINATA MASSOUHO

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14004 du 23/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81247/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

